

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire Stéphane Roy. Le directrice générale, Daisy Constantineau et la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, sont aussi présentes.

La séance est ouverte à 19 h 15. Les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1)

340-12-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité

d'accepter l'ordre du jour suivant :

- 1) Adoption des comptes**
- 2) Appropriation de surplus affectés au budget 2017**
- 3) Appropriation de surplus libre au budget 2018**
- 4) Entente de fourniture de service pour du soutien en matière de sécurité incendie**
- 5) Renouvellement abonnement au Code municipal du Québec**

Tous les membres du conseil étant présents, l'item suivant est ajouté à l'ordre du jour :

- 6) Achat camion incendie**

ADOPTÉ.

341-12-2017

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que la

directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-12-2017 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 28 002,65 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 34309-4I5PR à 35616-81843 au montant de 11 957,14 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 7246 à 7256 pour un montant de 4 457,93 \$
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements n° 33310-34652 à 35415-92141 et deux prélèvements automatiques au montant de 20 260,12 \$;

ADOPTÉ.

342-12-2017

APPROPRIATION DE SURPLUS AFFECTÉS AU BUDGET 2017

Proposé par Julie Sylvestrte
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité que soit
appropriée au budget 2017 la somme de 378 000 \$, figurant au surplus réservé
prévu audit budget 2017.

ADOPTÉ.

343-12-2017

APPROPRIATION DE SURPLUS LIBRE AU BUDGET 2018

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité qu'un
montant de 203 459 \$ soit approprié à la prévision budgétaire 2018, et ce, à
partir du surplus libre au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ.

344-12-2017

ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES POUR DU SOUTIEN EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que le 8 mars 2017, une entente de fourniture de services pour du
soutien en matière de sécurité incendie est intervenue entre la municipalité de
Notre-Dame-du-Laus et la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que ladite entente se termine le 31 décembre 2017;

ATTENDU que le 2 novembre dernier, le comité administratif de la MRC
confirmait son intérêt de maintenir cette entente, le tout conformément à
l'article 10.2 de ladite entente et ce, jusqu'au 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Étienne
St-Louis et résolu à l'unanimité de reconduire l'entente de fourniture de
services pour du soutien en matière de sécurité incendie jusqu'au 31 décembre
2018.

ADOPTÉ.

345-12-2017

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT AU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC ET RÈGLEMENTS

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité de
renouveler les deux abonnements au Code des municipalités du Québec, Lois
principales et complémentaires et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er}
janvier 2019 au montant de 516,60 \$ taxes incluses ainsi que l'abonnement aux
Règlements concernant les municipalités du Québec pour la période du 1^{er}
janvier 2018 au 1^{er} janvier 2019 pour un montant de 632,10 \$ taxes incluses.

Des sommes seront disponibles au budget 2018 au poste budgétaire n°
02 13000 494 « *Cotisation et abonnement-Asso.* »

ADOPTÉ.

346-12-2017

ADJUDICATION CONTRAT MERCEDES BENZ

ATTENDU que la résolution 265-10-2017 prévoyait l'achat d'un camion
d'urgence pour le service d'incendie de Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU que la Municipalité a reçu trois soumissions dans le cadre de son
appel d'offre, soit :

- Franke Mercedes-Benz Sainte-Agathe-des-Monts 57 070,00 \$ + tx
- Mercedes-Benz Gatineau 58 384,93 \$ + tx
- Mercedes-Benz Blainville..... 58 226,00 \$ + tx

ATTENDU que la soumission déposée par Franke Mercedes-Benz Sainte-Agathe-des-Monts n'est pas conforme au devis;

ATTENDU qu'après considération, le plus bas soumissionnaire, conforme au devis demandé, est Mercedes-Benz Blainville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité que le contrat de vente d'un camion d'urgence pour le service d'incendie de Notre-Dame-du-Laus, soit adjudiqué à Mercedes-Benz Blainville au montant de 58 226 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 19 h 30.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire